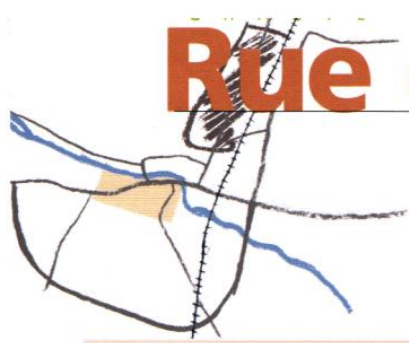


# Rue du Général Leclerc

## Le bâti



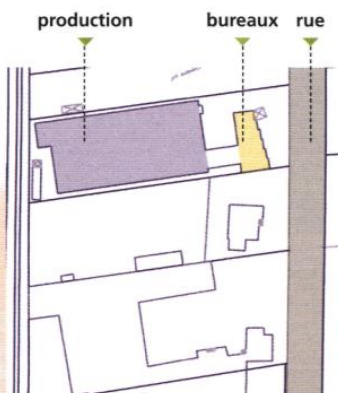
### Les bâtiments d'activités

Les bâtiments industriels présents sur le secteur Leclerc font partie de la vaste zone industrielle implantée à l'Est d'Obernai. Les entreprises se sont implantées de part et d'autre de la rue du général Leclerc, le long de la ligne de chemin de fer.

Ce site industriel est dominé par la présence de grandes entreprises telles que Zaegel-Held, Supra (fabricants d'appareils de chauffage), et Hager (fabricant d'appareillage électrique). Les petites entreprises à vocation artisanale ou commerciale se sont, quant à elles, implantées à l'est de la rue du Général Leclerc, aux pieds des coteaux, sur une zone d'activités destinée à se développer. Les bâtiments industriels se distinguent des bâtiments destinés à l'activité tertiaire, par leur dimension, leur implantation, leur mode constructif et leur expression architecturale.

### Implantation des bâtiments et rapport à l'espace public

Ces constructions, qu'elles soient destinées à la production industrielle ou à l'activité tertiaire, sont implantées en retrait par rapport à la rue laissant un espace intermédiaire tantôt destiné à du stationnement, tantôt à l'entreposage de matériaux, dans le cas le plus favorable



à un espace vert. Le traitement des clôtures varie du simple grillage, à la haie vive en passant par le muret maçonné surmonté d'une grille en fer forgé.

Cette diversité de traitement, encore renforcée par l'emploi de couleurs variées, ne contribue pas à fabriquer une image harmonieuse de la rue.

### Les bâtiments industriels



De manière générale, les bâtiments industriels sont de dimension importante.

Généralement à ossature légère et bardages métalliques, ils présentent une architecture banale de type hangars.

On peut cependant remarquer le soin particulier apporté à l'architecture d'un bâtiment de production à ossature béton et remplissage briques (entreprise Hager), construit dans les années 1950.



### Les bâtiments destinés à l'activité tertiaire

Les bâtiments destinés à accueillir l'activité tertiaire sont de taille plus petite. Construits en "durs", ils offrent une qualité architecturale supérieure. Leur structure en béton armé génère de larges ouvertures vitrées garantissant un bon éclairage des locaux de travail.



### LES CLÔTURES ET LE RAPPORT À LA RUE

Pour aménager l'espace entre un bâtiment industriel et la limite sur rue, privilégiez un traitement de type plate-bande en herbe, associé à une haie vive ou à des arbres de hautes tiges formant filtre visuel. Ce dispositif améliore l'ambiance de la rue et sert d'avant scène au site de l'entreprise.

Maçonnés ou en métal, les clôtures doivent rester dans des teintes neutres : enduit naturel ou nuances de gris pour



les clôtures maçonnées, vert sombre, noir ou teinte naturelle pour les clôtures en métal. La singularité de l'entreprise

peut s'exprimer plutôt au niveau du portail.



### L'ASPECT DES BÂTIMENTS

Bâtiments à bardage métallique



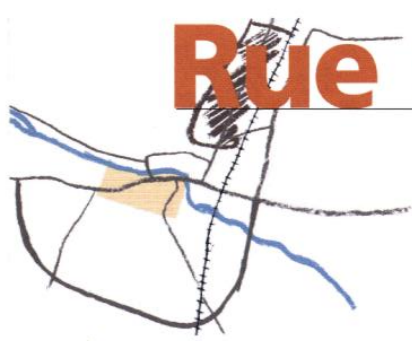
- Préférez les couleurs sombres ou l'esprit naturel du matériau: certains amenuisent l'impact du bâtiment dans le paysage.
- Les façades des bâtiments industriels gagnent à être traitées avec minimalisme. Elles ne nécessitent aucun décor superflu.
- Les bandes colorées et les motifs, sans rapport avec la modénature du bâtiment, sont à proscrire.

Bâtiments maçonnés

- Pour les enduits, choisissez une teinte colorée peu intense : nuances de gris, teintes ocres ou brunes saturées

# Rue du Général Leclerc

Le bâti



## L'habitat collectif

Les immeubles se sont implantés au gré des opportunités foncières sans qu'un plan d'urbanisme pour l'ensemble du secteur Leclerc ait été élaboré. De cette opportuniste foncier sans vision urbanistique, il résulte des opérations isolées qui n'établissent que très peu de rapport avec le quartier et avec le paysage viticole auxquels elles s'adosent.

## Les immeubles collectifs 1970

Ils se développent sur trois niveaux d'habitation. Constructions simples en béton et maçonnerie enduite couvertes de toitures à quatre pans. Les bâtiments s'implantent autour d'un espace central desservant les accès principaux aux escaliers, fonctionnant comme une vaste cour commune. C'est un lieu possible d'échange et de rencontre entre les habitants. L'essentiel des places de garage et de stationnement a été judicieusement placé en dehors de cet espace.



## Les immeubles collectifs 1980-90

Ils se développent sur quatre niveaux d'habitation dont un comble habitable. Ces bâtiments sont construits en béton et maçonnerie enduite. Leur architecture "dissimule" l'immeuble de logement sous l'aspect d'une grosse bâtisse. Les immeubles, aux proportions imposantes, sont dispersés sur le site comme autant de bâtiments indépendants. Les



espaces non bâtis qui les entourent sont principalement destinés à du stationnement. Les garages sont en partie intégrés en rez de chaussée, en partie constitués par des éléments préfabriqués disposés entre les immeubles. Les espaces verts sont réduits à quelques plates-bandes engazonnées. L'ensemble de ces constructions et leurs abords ne parviennent pas, malgré leur expression homogène, à fabriquer un véritable quartier.

## AMÉLIORER LES QUALITÉS DES ESPACES EXTÉRIEURS

En améliorant les qualités des espaces extérieurs, les logements se voient largement valorisés.



ARCH : TARDIVET & JALABERT - DR

Cherchez des solutions permettant de mieux organiser le stationnement et renforcez le caractère paysager des cours communes, en intégrant, par exemple, une aire de jeux ou des cheminements entre immeubles.

Pour atténuer l'impact des constructions et améliorer la qualité des espaces verts, plantez des arbres de hautes tiges qui joueront également un rôle de filtre visuel entre immeubles, intimisant les logements et en particulier leurs prolongements extérieurs.

Pour réduire l'impact visuel des "boîtes" de garages préfabriquées, envisagez la végétalisation de leurs toitures terrasses.

ARCH : TMONTERO - DR



▲ Aménagement paysagé en pied d'immeuble